

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Jeudi 26 Janvier 2023**Date de la convocation : 20 Janvier 2023Date d'affichage du P.V. : 2 Février 2023

<b>Nombre de membres afférents au Conseil municipal</b>	<b>: 15</b>
<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>: 15</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>: 13</b>

**Membres en exercice** : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELINÉ Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ; M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

**Absent excusé** : /.**Absents non excusés** : M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel.**Secrétaire de séance** : Mme GARNIER Martine

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-six janvier à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

**OBJET : ACTES : AIDE AUX COMMUNES ET AUX TERRITOIRES – APPUI AUX PROJETS LOCAUX DES COMMUNES DE – 2000 HABITANTS DES HAUTS-DE-FRANCE**

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal la liste des projets recevables, inscrits dans la nouvelle politique régionale intitulée « Aides aux communes et aux Territoires » (ACTes) dédié aux communes de moins de 2000 habitants des Hauts-de-France :

Le projet de déconnexion du réseau d'assainissement entre dans la catégorie Biodiversité : Aménagements permettant de limiter les risques d'inondations par nouvelle organisation et/ou un nouvel usage des espaces, travaux de gestion des eaux pluviales par déimperméabilisation des sols.

Pour un montant de travaux estimé à 340 117 € HT  
Correspondant au chiffrage présenté par : VERDI

APRÈS EN AVOIR DELIBERE, l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- adopte le projet qui lui est présenté
- sollicite l'aide de la Région au titre de l'ACTes pour les communes de – 2000 habitants
- arrête le plan de financement suivant :

Plan de financement	Montant des travaux HT	Subvention de l'AEAP	DETR 2023 (30%)	ACTes	Emprunt Fonds propres (€ HT)
Travaux de déconnexion du réseau d'assainissement	340 117 €	133 021 €	95 015 €	15 000€	97 081 €

- d'autoriser Madame la Maire à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

Publié en l'Etat pour la DETR et de  
ID : 080-218005775-20230106-DELIB\_1\_2023-DE

Les demandes de subvention ont été réalisées auprès de l'Agence de  
la Région pour l'ACTes.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Michèle PÉRONNE



**Certifié exécutoire après publication  
ou notification du  
et transmission en préfecture du**